

laveries automatiques et cordonneries); restaurants (restaurants, établissements d'aliments à emporter et autres établissements de restauration); services divers, dont photographie, location d'automobiles et de camions et auto-écoles; services aux entreprises tels que services d'avocats, de comptables, services informatiques, services de conseil, services de publicité et représentants des moyens de diffusion; hébergement, qui comprend hôtels, motels et camps de touristes. Ne sont pas compris les services d'enseignement, les services de santé, les opérations immobilières et les services financiers. Il faut également noter que les services automobile tels que les garages et les ateliers de réparation sont pris en compte dans le commerce de détail.

Hébergement touristique. Le tableau 18.13 donne un résumé des statistiques sur les principaux moyens d'hébergement en 1970. L'hébergement a rapporté en 1970 des recettes totales de \$1,380.0 millions dont la majeure partie, soit 81.8%, provenait des hôtels, qui ont réalisé des recettes totales de \$1,128.4 millions. Il y a lieu de noter que le groupe des moyens d'hébergement est si considérable et diversifié qu'il a été impossible de le couvrir en entier lors de l'enquête, mais les données qui suivent représentent une très grande proportion de l'ensemble des installations d'hébergement touristique.

La ventilation par province des moyens d'hébergement touristique figure au tableau 18.14. La part des recettes d'hébergement dans l'Est du Canada (Ontario, Québec et provinces de l'Atlantique) est relativement faible (39.8%) comparativement à celle de l'Ouest (59.8%) si l'on considère que le rapport de la population est de 72.9% contre 27.1%, et que les plus grands centres touristiques et de conventions se trouvent dans l'Est. Il est particulièrement intéressant de noter la part relativement élevée des recettes d'hébergement au Canada réalisée par le Manitoba et la Saskatchewan — 6.7% et 5.2% respectivement — où les rapports de population sont de 4.5% et 4.1% et où les ventes au détail figurent pour 4.3% et 3.8%. Un des facteurs responsables de cette situation est peut-être que dans ces deux provinces les ventes de boissons alcooliques dans les hôtels et autres genres de services touristiques représentent une proportion relativement élevée des dépenses totales au titre des services d'hébergement. Les ventes de boissons alcooliques dans les hôtels de ces deux provinces justifient de plus de 58% de leurs recettes totales provenant de l'hébergement. Dans toutes les autres provinces, les ventes de boissons alcooliques sont relativement moins importantes: par exemple, au Québec les ventes de boissons alcooliques dans les établissements d'hébergement touristique figurent pour environ 38% des recettes totales, et en Ontario pour 32.5%.

Restaurants. Les données sur les restaurants proviennent d'un sondage auprès de restaurateurs indépendants et d'une enquête exhaustive auprès des restaurants à établissements multiples. Les restaurants indépendants qui ont une concession sont classés comme indépendants. Les restaurants des hôtels sont habituellement regroupés avec les hôtels et non avec les restaurants.

Les recettes au cours de la période de 1966 à 1969 ont augmenté de 11.1%, comparativement à 28.1% de 1970 à 1973. Ces taux d'augmentation sont quelque peu inférieurs aux augmentations des ventes au détail qui, pour les mêmes périodes, étaient respectivement de 20.8% et 36.4%. La valeur des recettes des restaurants s'établissait à \$1,561.4 millions en 1973 et \$1,386.6 millions en 1972 (voir tableau 18.15 pour la ventilation par province). Les restaurants à établissements multiples justifiaient de 10.6% des recettes des restaurants au Canada.

Système des concessions dans le secteur de la restauration. Le système des concessions est un mode de distribution suivant lequel une entreprise accorde à une autre le droit de vendre un produit ou un service. Une enquête pilote a révélé qu'en 1971 il y avait au Canada 22 titulaires de concessions dans le secteur de la restauration et 1,448 points de vente exploités par des concessionnaires dont le chiffre d'affaires s'est élevé à \$203.5 millions. C'est donc dire que 15.8% des recettes de tous les restaurants en 1971 ont été réalisées par des titulaires de concessions (ou 17.6% des recettes des restaurateurs indépendants).

Buanderies mécaniques et établissements de nettoyage à sec et de teinture. En 1972, 2,450 buanderies mécaniques et établissements de nettoyage à sec et de teinture étaient en exploitation au Canada et procuraient des recettes de \$258 millions. Ces recettes sont les plus faibles depuis 1967. De ces établissements, 336 étaient des buanderies mécaniques ayant réalisé des recettes de \$114 millions et 2,114 étaient des établissements de nettoyage à sec et de